

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : octobre-novembre-décembre 2022



Perspective de la maison médicale

Actualités

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Local communal à louer | p.2 |
| Sécheresse - maisons fissurées | p.3 |
| Autopartage | p.3 |
| Renouvellement du Conseil des Jeunes | p.7 |

En direct des collectivités

| | |
|---|-----|
| Etat-civil | p.2 |
| Point sur les travaux | p.2 |
| Les comptes-rendus du conseil municipal | p.4 |
| Nouvelle gestion des déchets | p.5 |

Vivre à Cheverny

| | |
|-------------------------------|-----|
| Colis des aînés | p.3 |
| La saison hivernale approche | p.6 |
| Concours des maisons fleuries | p.7 |
| A vos agendas | p.8 |

Les vendanges sont terminées malgré une météo singulière et sèche qui provoque bien d'autres effets. Ce sont nos cours d'eau aux filets trop légers, nos petites mares asséchées, beaucoup de puits dont le niveau est particulièrement bas, lorsqu'il n'est pas tout bonnement épuisé. Ce sont des arbres qui ont souffert et qui nous livreront au printemps prochain leur véritable bilan de santé. Ce sont les routes qui s'abiment, les récoltes fragilisées, enfin les maisons qui fissurent. Nous étions habitués à la mécanique des saisons, il faudra maintenant composer avec ces éléments nouveaux.

Et puis le contexte international qui nous oblige à nous réinterroger sur des modes de consommation, de déplacement, différents avec par exemple le choix plus local du contenu des colis de Noël ou l'expérimentation de l'auto-partage proposée par Agglopolys.

Cela n'entame pourtant pas la vitalité de la commune qui a proposé de belles manifestations pendant l'été dans des conditions normales.

Notez aussi la gratuité pour visiter les châteaux de Beaugerard, Meslay et Valencay que le Conseil Départemental propose aux habitants du Loir et Cher et puis un peu plus tard, un concert de Noël avec la Notina, d'autres animations que vous retrouverez dans l'agenda, enfin la cérémonie des vœux pour la nouvelle année le samedi 14 janvier au domaine de la Porte Dorée.

D'importants travaux ont été menés durant l'été : travaux de voirie, et puis surtout l'extension de la maison de santé qui se termine et l'arrivée officielle de deux nouveaux médecins en janvier prochain

Des travaux aussi, moins visibles, avec la refonte complète de notre site internet, plus attrayant, plus ergonomique et convivial, qui sera opérationnel très prochainement.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à tout ce qui est mis en œuvre dans et pour la commune.

Je vous souhaite une belle lecture.

Lionella Gallard

Etat civil

NAISSANCES

27 juin

Margaux, Lou, Eva **BELORGEY**

10 septembre

Joy, Huguette, Liliane **DUSSUCHAL**

DECES

22 juillet

Philippe **POULAIN**

MARIAGES

27 août

Sandrine, Michèle, Juliette **BISTOUR**
et Régis, Désiré **GUEVARA**

10 septembre

Isabelle, Georgette **BUREAU** et
Guillaume, André **HERMELIN**

Local à louer à Cheverny

La Commune de Cheverny est propriétaire d'un local situé en centre bourg en rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée du château et de l'Office du Tourisme, au 8 rue du Chêne des Dames qu'elle souhaite louer dans le cadre d'activités artisanales.

Le local de plain-pied d'une surface de 25 m², constitué d'une pièce principale, d'un placard et d'un sanitaire (wc et lavabo avec eau froide uniquement) est disponible à compter du 1^{er} novembre 2022.

Le loyer a été fixé à 250 euros (eau et taxe foncière comprises).

Pour tous renseignements contacter la mairie au 02 54 79 97 78 ou mairie.cheverny@orange.fr



Un point sur les travaux

Les travaux de voirie



Le pontage des fissures de la route du lavoir, qui avait été commencé en 2021 a été poursuivi le 25 août par l'entreprise Europlus pour le compte d'Agglopolys puisque cette voie est communautaire.

L'entreprise SERVA TP est intervenue pour de l'entretien de fossés route de Troussay (258ml), chemin du Breuil (98 ml), chemin des Saules (42ml) pour 1 205,30 € HT et de débarras chemin de la Tibourdière (680 ml) pour 1 122 € HT.

Les travaux de fauchage sont en cours mais ont été retardés en raison d'une panne du tracteur. Merci de votre compréhension.

Extension de la maison de santé

L'extension de la Maison de Santé Universitaire de Cheverny (M.S.U), réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2023. Astrid Tabone et Clément Pellerin, 2 jeunes médecins intégreront officiellement l'équipe médicale à cette date.

Pour cette extension d'environ 121 m² (2 cabinets médicaux, 1 cabinet pour consultations diverses, 1 salle d'attente et des wc), la commune aura investi environ 376 000 € en partie compensés par les aides publiques et les loyers futurs à percevoir.

La commune a souhaité profiter de ces travaux pour installer une cuve de récupération des eaux de pluie de 20 m³ qui lui permet

d'être autonome en arrosage durant 10 semaines. Grâce à cette installation et au choix de plantations peu consommatrices d'eau, la commune a pu maintenir un fleurissement, sans utiliser le réseau d'eau potable, sur la commune pendant cet été particulièrement sec.



Déploiement de la fibre : où en est-on?

Le sous-traitant d'Orange (Circet) achèvera son contrat de déploiement avec Orange en fin d'année sans avoir rendu la totalité des adresses éligibles de notre zone. 90 adresses supplémentaires seront rendues éligibles à Cheverny par Circet d'ici à la fin de l'année pour un total visé de 85% des adresses de la commune éligibles à la fibre FttH (Fiber to the Home).

Les secteurs concernés sont la route de Fougères et le centre bourg (rue du Chêne des Dames).

Le déploiement se poursuivra en 2023 sous le pilotage de la direction technique Orange avec des travaux qui seront réalisés par l'entreprise Scopelec nouveau sous-traitant d'Orange pour la maintenance et le déploiement des réseaux en région Centre Val de Loire.

Le déploiement des 25% restants sera étalé sur 2023 et 2024.

Rappel : Dispositif "Cohésion Numérique des Territoires": garantir à tous un accès Internet fixe de qualité

En attendant l'arrivée de la fibre, l'Etat met à disposition des personnes qui n'ont pas accès à internet fixe de bonne qualité, une aide financière dans le cadre du dispositif « Cohésion Numérique des Territoires ». Cette aide porte sur les frais d'installation, d'achat d'équipement ou de mise en service de solutions d'accès à internet sans fil. Le dispositif « Cohésion Numérique des Territoires » se compose dorénavant de trois niveaux de soutien de l'Etat. Afin que ce soutien ne nécessite pas d'avance de la part des foyers et entreprises bénéficiaires, le dispositif s'appuie sur les offres d'opérateurs préalablement labellisées par l'Etat.

Plus d'infos sur :

www.aménagement-numérique.gouv.fr

ou auprès de Stéphane Hemond conseiller numérique au 07 80 98 28 05

Point sur la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Par arrêté du 26 juillet 2022 du ministère de l'Intérieur, la commune de Cheverny n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains pour l'année 2021 et qui a provoqué des fissures sur les habitations.

Si le critère d'aléa argileux a été reconnu à 94.8 %, l'aléa sécheresse a été rejeté au motif que la pluviométrie avait été suffisante pour 2021.

Pour l'année 2022, il convient de redéposer un dossier car la situation s'est aggravée.

Il suffit pour cela d'envoyer un courrier à la mairie accompagné de photos attestant de la présence de fissures. Un modèle de courrier est disponible en mairie. Pensez à faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et envoyez-lui une copie du courrier déposé en mairie.

Pour les dossiers déposés en 2021, si les fissures sont identiques il suffit de déposer un nouveau courrier.

Les dossiers doivent être déposés impérativement avant le 15 novembre dernier délai.

Autopartage - Service de location de voiture de courte durée

Le dispositif est simple et facilité par une plateforme de réservation en ligne (azalys.clem.mobi) disponible 24h/24.

Ce service est disponible à compter du 3 octobre 2022. Avec l'offre d'autopartage d'Azalys, vous profitez d'un véhicule électrique de dernière génération à un tarif avantageux. Avec une autonomie pouvant atteindre 400 km, les voitures Azalys vous accompagnent dans tous vos déplacements.

Une station d'autopartage est située à Cour-Cheverny parking en bordure de la RD 765 (accès par la rue Gilette).

Tarifs 2022/2023

- ♦ **habitant d'Agglopolys** : 3 € la première heure puis 1,50 par heure supplémentaire
- ♦ **habitant d'Agglopolys – 25 ans et demandeur d'emploi** : 2 € la première heure puis 0,75 € par heure supplémentaire
- ♦ **habitant hors Agglopolys** : 5 € la première heures puis 3 € par heure supplémentaire.

Comment ça marche :

Étape 1 inscription : créer gratuitement votre compte, fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et vos coordonnées bancaires.

Étape 2 réservation : la durée minimale est de 30 minutes et la durée maximale de 20h du lundi au dimanche de 4h30 à 0h30. Une caution de 100 € sera bloquée sur votre compte.

Étape 3 emprunt du véhicule : 1h avant le début de la réservation vous recevrez par mail ou SMS un code qui vous servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule et le badge d'activation de la borne.

Étape 4 restitution : chaque véhicule bénéficiant d'une place réservée, vous retrouverez votre place de départ libre.



Colis des aînés

Les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Cheverny, recevront un colis offert par la municipalité **sur inscription préalable que les élus distribueront entre le 10 et le 22 décembre** (bulletin joint).

Cette année le choix a été fait de faire appel aux producteurs locaux pour garnir ce colis. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. Le colis sera à retirer en mairie, sur présentation de l'avis.

Accompagnement individuel

**Tous les Vendredis
En mairie de Cheverny**

**Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05**



Ateliers collectifs le mercredi

Mercredi 5 octobre

Sauvegarder et sécuriser ses données (images, documents...)

Mercredi 19 octobre

Guide d'achat du matériel informatique. Les points de vigilance, sur quels critères faire votre choix...

Mercredi 2 novembre

Récupérer et sauvegarder les photos de son smartphone

Mercredi 16 novembre

Les bonnes pratiques de la messagerie - Gestion des emails (contacts, spams...)

Mercredi 14 décembre

Détente et convivialité : le grand quizz du numérique. testez vos connaissances et apprenez le vocabulaire du numérique.

Horaires et infos

Les mercredis de 14h30 à 16h30
Salle du conseil - Mairie
Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

**Sur Inscription directement
auprès du conseiller numérique**

07 80 98 28 05

Conseil municipal du 4 juillet 2022

Maison de Santé Universitaire

Autorisation donnée à Madame le Maire pour déposer un dossier de demande de subvention pour l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie dans le cadre de la DDAD (Dotation Départementale d'Aménagement Durable).

Ecoquartier :

Avis favorable du commissaire enquêteur sur l'enquête parcelaire et sur l'enquête DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour l'acquisition de terrains par voie d'expropriation pour la constitution d'une réserve foncière.

Orage de grêle du 19 juin

86 sinistres ont été recensés. 2 familles ont été relogées une courte période. Plusieurs entreprises ont été victimes de cet orage ainsi que certains bâtiments communaux. Le préfet a été informé de ces sinistres et Madame Le Maire reste vigilante sur le suivi de ce dossier.

Extension de la Maison de Santé

Entreprise Toutravaux – isolation, cloisons, faux plafonds accord pour avenant de plus-value d'un montant de 1 120 € HT autorisation de marché de sous-traitance avec l'entreprise Gauthier.

Participation communale – voyage scolaire

Participation communale fixée à 50 € pour les voyages scolaires sur demande avec justificatifs.

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie se déroulera à Cheverny à 11h15 suivi d'un pot de l'amitié servi à la salle des fêtes.

Remboursement

Accord pour rembourser à Francine Clément la somme de 24,26 € TTC pour l'achat d'un dictionnaire et un livre sur la république destinés à une élève de CM2 de l'école Saint-Louis.

Participation communale au prix du repas au restaurant scolaire

La participation communale est fixée à 3,48 € par repas et par enfant à compter du 1er septembre.

Affaires diverses

- Un courrier est joint au bulletin municipal à paraître en réponse au tract de Monsieur Axel Fontaine distribué dans les boîtes aux lettres des administrés.
- Compte-rendu des commissions auxquelles ont assisté les conseillers municipaux.

Parole au public

Madame Rilly demande s'il serait possible de demander aux propriétaires de terrains en friche de les entretenir pour éviter tout risque d'incendie. Madame le Maire lui répond que des courriers leurs sont adressés régulièrement et demande à Mme Rilly d'adresser un mail à la mairie indiquant les parcelles qui la concerne directement.

Conseil municipal du 5 septembre 2022

Aménagements sud-est - Eco-quartier - France Relance Vélo

La candidature de la commune a été validée pour le financement de création de voies douces. Autorisation est donnée à Madame le Maire pour signer la convention de financement.

Extension de la Maison de Santé Universitaire

Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif « le 41 en bonne santé ».

Achat de la maison 3 rue du Chêne des Dames

Validation de l'achat de la maison Cayron/Barone pour un montant de 160 000 €, sollicitation d'une subvention dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).

Participation communale aux voyages scolaires

La participation communale est fixée à 50 € à compter du 1er septembre sur demande, après réalisation du séjour, pour les enfants chevernois.

Salle des fêtes

Le conseil municipal décide une augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes, en raison de l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité. Le forfait désinfection obligatoire de 150 € est suspendu mais pourra être remis en vigueur en fonction du protocole sanitaire décidé par l'État.

Prêt des barnums aux associations

Augmentation de la caution du prêt des barnums qui passe de 500 à 1 500 € / barnum.

Local 8 rue du Chêne des Dames

Le conseil municipal décide l'augmentation du loyer qui passe à 250 € à compter du 1^{er} novembre 2022 et la diffusion de l'offre de location du local.

Marché gourmand et artistique – révision du montant de la caution

Augmentation de la caution qui passe de 50 à 100 € pour le marché gourmand et artistique et pour le marché artisanal de l'écho du caquetoire.

Agglopolys – convention de délégation de signature pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Validation de la convention pour délégation de signature à Agglopolys pour des courriers adressés aux demandeurs en cas de dossier incomplet.

Agglopolys

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2021 d'Agglopolys

Festival des Arts de la Rue « Echo du Caquetoire »

Le bilan est positif, le public au rendez-vous et une couverture presse importante. Le conseil municipal valide la reconduction sur 3 jours pour 2023 du vendredi 4 au dimanche 6 août 2023 et autorise Madame le Maire à demander les subventions auprès des instances publiques et des mécénats privés.

Correspondant SDIS (Service Départemental Incendie et Secours)

Monsieur Fabrice GOUNY est nommé correspondant du SDIS.

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Jean-Claude Chadenas est reconduit dans ses fonctions de délégué représentant les élus.

Affaires diverses

La Fête des vendanges a été une fois de plus une réussite et il y a eu une belle fréquentation.

- Catherine Desouches-Grangeon, déléguée communale à la sécurité routière, nous informe d'un appel à projets concernant la sécurité routière sur des actions réalisées en 2023.
- Distribution des colis de Noël dorénavant sur inscription préalable.
- Extinction de l'éclairage public de 21 h 30 à 6 h 30 à partir du 1^{er} octobre.

Agenda

Samedi 17 septembre au Château, célébration du centenaire de l'ouverture au public du château.

Samedi 25 septembre, spectacle « Les Grooms » suivi d'un pique-nique républicain. Bar à sirop et jeux proposés par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Jeudi 6 octobre à 15 h Domaine de la Porte Dorée, spectacle «la belle histoire» organisé par le CIAS à destination des aidants familiaux. gratuit.

Affaires diverses

- Fabrice Gouny demande où en est le nettoyage des collecteurs eaux pluviales. C'est prévu après le nettoyage des fossés.
- Thérèse Dazin signale une erreur dans l'implantation des panneaux de circulation chemin de Launay.

- Lionella Gallard nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 une poubelle jaune pour le recyclage des emballages fera l'objet d'une collecte en alternance avec la poubelle des ordures ménagères.
- Charles-Antoine de Vibraye nous informe que 50 ha de résineux seront coupés puisqu'ils sont malades suite à l'orage de grêle du 19 juin 2022. Il propose que les chemins communaux soient interdits à la circulation des véhicules à moteur du 1^{er} juillet au 31 août en raison du risque d'incendie.
- Catherine Desouches-Grangeon souhaite plus de prévention sur les risques d'incendie dans les friches. Philippe Tessier intervient fréquemment chez les propriétaires des parcelles en friche. Catherine Desouches-Grangeon souhaiterait que l'on prenne en compte le dérèglement climatique et prévoir des actions.

Parole au public

Madame Rilly a obtenu satisfaction suite à sa demande lors du conseil du 4 juillet. Elle propose que le conseil des sages repère les friches pour en informer la commune. Elle propose également de faire découvrir au conseil des jeunes les champignons (sans les ramasser) avec l'accord du propriétaire.

Le conseil municipal se tient habituellement le 1^{er} lundi du mois à 19h en mairie

Prochains conseils

Lundi 7 novembre

lundi 9 janvier

Lundi 5 décembre

Lundi 6 février

PASSAGE EN PORTE-À-PORTE POUR LES DÉCHETS RECYCLABLES



Nouveau service de collecte des déchets en porte-à-porte par Agglopolys

Pour se conformer aux nouvelles consignes de tri, Agglopolys a décidé de réorganiser le service de collecte des déchets en faveur d'une collecte en porte-à-porte.

Concrètement, cela va se traduire par :

- le maintien d'une collecte en porte-à-porte hebdomadaire avec alternance une semaine sur deux entre ramassage des ordures ménagères (bacs gris) et des déchets recyclables (bacs "jaunes")
- le maintien de la collecte du verre en apport volontaire au niveau des Points Tri sur tout le territoire communautaire.

Modalités de distribution des bacs jaunes

Les nouveaux bacs de tri opérationnels au 1^{er} janvier 2023, les bacs jaunes seront livrés chez vous entre le 15 novembre et le 15 décembre par l'entreprise SULO.

Environ 2 semaines avant la livraison du bac jaune, vous recevrez par courrier une étiquette détachable à positionner sur la boîte aux lettres pour indiquer le lieu de dépôt souhaité lors de la livraison. Lors de celle-ci, un avis de passage sera remis (soit dans la boîte aux lettres, soit en main propre), avec notamment les nouvelles consignes de tri.

Les déchets allant dans le bac jaune :

Tous les papiers : Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers

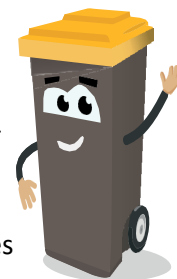
Tous les emballages en carton : cartons de céréales, gâteaux, pizzas, briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupe, emballage), yaourts, boîtes d'œufs...

Tous les emballages en métal : canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium...

En plus : capsules de café et de bière, plaquettes de médicaments, paquets de café...

Tous les emballages en plastique : bouteilles de produits alimentaires (huile, boissons, ketchup), flacons de gel douche et shampoing, bidons de lessives et produits ménagers...

En plus : pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters (jambon, fromage râpé), tubes de dentifrice, compotes individuelles, suremballages de packs de bouteilles...



En savoir plus :

Réunion le mardi 25 octobre - Mairie de Cheverny - 19 h

**ou Direction Déchets et Économie circulaire
02 54 58 57 57 - info.dechets@agglopolys.fr**

Pensez-y

avant que votre responsabilité ne soit engagée !

L'élagage des arbres et des haies situés en limite du domaine public est un problème récurrent parfois négligé par les propriétaires riverains. **Vous ne devez pas laisser les branches de vos arbres ou arbustes déborder sur le domaine public.** Profitez de la morte saison pour y remédier.

Votre responsabilité civile est engagée en cas d'accident dû notamment à un manque de visibilité.

Alors, à vos cisailles, à vos tronçonneuses, et bon élagage !

Voyage à la déchetterie : ne semez pas vos déchets

Vous avez fait des travaux et vous avez généré des déchets. Ceux-ci doivent être emportés à la déchetterie en prenant soin de bien les arrimer et s'ils sont volatiles (polystyrène par exemple) de les ensacher ou de bien bâcher votre remorque pour éviter leur envol.

Rappel

Le stockage de déchets, même inertes, y compris chez soi, est une source de pollution et est interdit.

Participation de la commune aux voyages scolaires et linguistiques

Avec la période covid ceci avait été mis en sommeil, mais la participation de la commune aux voyages scolaires est toujours d'actualité !

Cette participation est versée sur demande, à l'issue du voyage, avec justificatifs à l'appui.

La participation communale s'élève à 50 €/enfant/an. (décision du conseil municipal du 5 septembre 2022)

Attention au bruit—rappel

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques...sont autorisées

- ◆ en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- ◆ le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ◆ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



La saison hivernale approche... ayez les bons réflexes !

Entretien des ponceaux

Ces petits ponts que l'on appelle «ponceaux» qui vous permettent d'accéder à votre propriété, jardin, maison, sont votre propriété.

Vous en avez donc la charge de l'entretien. Avant l'hiver et les pluies, vérifiez qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux.

Recyclez vos déchets verts à domicile : optez pour le broyage

Le brûlage des déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux d'entretien du jardin seront l'occasion d'emprunter un broyeur !

Agglopolys met gratuitement à disposition des habitants des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu comme substrat au compost (apport de matière sèche), au pail-

lage des plantations. Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles en fonction des travaux à effectuer.

Ce prêt gratuit, sous conditions et sur RDV, est de 24h sauf pour les emprunts pour le week-end avec réservation au moins 2 semaines à l'avance.

Renseignements et prise de RDV

02 54 58 57 57

Impact du changement d'heure sur notre sécurité...

Le changement d'heure d'hiver 2022 est programmé **dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2022**. La France gagnera alors artificiellement une heure de sommeil **pour perdre une heure de lumière** naturelle le soir venu.

Cette baisse de la luminosité génère un pic de plus de **50% d'accidents** de piétons en début de soirée. Restons vigilants.

Pensez à rendre vos enfants visibles sur le chemin de l'école (source www.securite-routriere.gouv.fr). Pour cela, munissez son sac à dos de bandes réfléchissantes et habillez-le de vêtements de couleurs claires, ou d'un gilet rétro réfléchissant. Ce conseil est particulièrement recommandé si votre enfant doit rentrer de l'école seul, et/ou à pied.



Concours des maisons fleuries

Encore une fois la météo a joué des tours à nos « jardiniers » en raison de la sécheresse, mais surtout à cet orage de grêle le 19 juin qui a dévasté les jardins sur plusieurs secteurs de Cheverny.



Il faut quand même noter que plusieurs d'entre eux ont fait des prouesses pour redonner vie à leur jardin. Ce mercredi 28 septembre, les diplômes ont été remis aux lauréats :

Prix spécial du jury :

M. et Mme Didier Hemery

1^{er} prix : M. Pascal Polak

2^{ème} prix : M. et Mme Ferquel

3^{ème} prix : M. Aurélien Gigou

Viennent ensuite par ordre alphabétique : M. Brault et Mme Creich, M. Claude Brunet, M. et Mme Guy Cazin, M. Jean-Pierre Fecelle et Mme Francine Van Wonterghen, M. Lemaire, M. et Mme Pollet, M. et Mme Yvon.

Projet de construction : consulter le document d'urbanisme

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement à Cheverny ?

Vous envisagez l'achat d'un bien ?

Vous souhaitez connaître le règlement d'urbanisme ou le zonage du secteur ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Cheverny, document d'urbanisme actuellement en vigueur dans la commune, est accessible en ligne !

Tous les documents sont accessibles sur le site d'Agglopolys (rubrique Cheverny) et sur le site

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en mairie avec Philippe TESSIER pour soumettre votre projet avant d'entamer les démarches.

Pour les formalités, s'adresser directement au secrétariat en mairie.

Salle de fêtes - conditions de location

La salle des fêtes peut accueillir au maximum 100 personnes assises et 130 personnes debout.

Les tarifs de location de la salle des fêtes changent à compter du 1^{er} janvier 2023. Le forfait désinfection de 150 € ne sera plus appliqué, sauf nouvelles mesures gouvernementales.

| Tarifs du week-end | 1 ^{er} avril -30 septembre | 1 ^{er} octobre - 31 mars |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Particulier domicilié dans la commune | 270 € | 340 € |
| Particulier domicilié hors commune | 410 € | 480 € |
| Association communale <i>1 fois gratuite + 1 fois demi-tarif par an</i> | 270 € | 340 € |
| Association hors commune <i>3 gratuites par an pour celle dont le siège est à Cour-Cheverny - 6 gratuites par an pour l'ensemble des sections de l'ESCC</i> | 410 € | 480 € |

| Tarifs du lundi au vendredi | 1 ^{er} avril -30 septembre | 1 ^{er} octobre - 31 mars |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Particulier domicilié dans la commune | 135 € | 170 € |
| Particulier domicilié hors commune | 205€ | 240 € |
| Association communale | 135 € | 170 € |
| Association hors commune | 225 € | 285 € |

DECORATIONS DE NOËL À CHEVERNY

VENEZ DÉCORER LA COMMUNE

3 décembre

à partir de 9h30 salle des fêtes

- Atelier créatif de décorations de Noël
- Balade en attelage avec les ânes
- Vin chaud
- Pique-nique tiré du sac



10 décembre

à partir de 9h30 sous le caquetoire

- Décoration du caquetoire

AVEC LE CONSEIL DES JEUNES ET LE CONSEIL DES SAGES

Renouvellement du conseil des jeunes

Conseil des jeunes – Cheverny
8-18 ans



Dépose ta candidature en MAIRIE
ou par mel mairie.cheverny@orange.fr
renseignements : mairie (02.54.79.97.78)

PLUi

La Commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions. Le document se décompose en 4 tomes, vous pouvez retrouver l'avis de la collectivité et de la commission d'enquête à vos demandes dans le tome 2 .

Ces documents sont mis à dispositions pendant 1 an, sur registrede-mat.fr et au format papier à la mairie de Cour-Cheverny et à la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat d'Agglopolys 34 rue de la Villette à Blois).

Quelques dates à retenir...

Du samedi 1^{er} octobre à mi-novembre

L'Automne au Château de Cheverny, une décoration particulière sera mise en place. Tarifs habituels, pas de réservation.

Vendredi 14 octobre

Soirée ados (de 10 à 17 ans) organisée par l'ESCCC et animée par DJ Antoine.

Ouverture des portes de la salle des fêtes de Cour Cheverny, à partir de 19h.

Boisson 8€

Samedi 15 octobre

Le Jour de la Nuit 2022 - 14^{ème} édition
Rallumons les étoiles !

Opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne, et du ciel étoilé. La commune participe à cet événement par l'**extinction de l'éclairage public**.

Eteignons également les lumières, devenons des « rallumeurs d'étoiles ».

Dimanche 16 octobre

Super loto organisé par l'ESCCC basket animé par Alain à la salle des fêtes de Cour Cheverny. 3500 € de bons d'achat. Ouverture des portes à 13 h.

Samedi 22 octobre

Don aux habitants par la municipalité des plantes qui ont décoré les espaces verts de la commune durant l'été.

De 10 h à 13 h - Ruelle de l'église
Organisé par le conseil des sages

Lundi 24 octobre

Spectacle «Mille vies» Salle des fêtes—19h 30

Manon Tremelot, comédienne vous propose un récit/concert créé en crapahutant entre Berry, Sologne et Touraine



Marcher, dormir chez l'habitant, écrire un spectacle en chemin pour revenir le jouer chez les hôtes, voilà l'aventure des Artistes Voyageurs !

Passée à Cheverny le 26 septembre, elle revient pour vous raconter l'aventure...
Spectacle fait maison ! Tout public et gratuit.

Mardi 25 octobre

Réunion publique sur le nouveau service de collecte des déchets mis en place par Agglopolys à compter du 1^{er} janvier 2023 en présence de Yann Laffont, vice-président d'Agglopolys.
19 h à la mairie - Salle du conseil.

Vendredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice (guerre 1914-18) à 11h 15 au monument aux morts de Cheverny.

Vendredi 18 novembre

Concours de Belote, organisé par le Club des séniors, 13 h 30 salle des séniors à Cheverny.
Entrée libre sans inscription préalable.

Samedi 26 novembre

Concert de la Sainte Cécile, organisé par la Lyre à la salle des fêtes de Cour-Cheverny à partir de 15 h.

Du 1^{er} décembre 2022 au 10 janvier 2023

Noël géant au château de Cheverny, une centaine de sapins décorés, le château décoré et illuminé. Une crèche, une couronne et un calendrier de l'avent géants. Organisé par le château de Cheverny. Tarifs habituels, pas de réservation.

Dimanche 4 décembre

Concert de Noël de La Notina à 16 h à l'Eglise de Cheverny.

Lundi 5 décembre

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisé par l'Union Nationale des Combattants de l'Afrique du Nord au monument aux morts de Cheverny à 11 h.

Samedi 3 et 10 décembre

Décoration festive du village

A partir de 9 h 30

Venez prêter main forte aux conseils des jeunes et des sages. RDV à la salle des fêtes le 3 décembre et sous le caquetoire le 10. décembre.

Samedi 10 décembre

Concours de belote, organisé par l'Amicale des Loisirs, à 13h30 salle des fêtes de Cheverny. Un lot sera attribué à chaque participant. Entrée libre sans inscription préalable. Buvette et snack sur place.

Samedi 12 janvier 2023

Vœux du maire à 18 h

Domaine de la Porte Dorée,
route de Fougères (en face du château du Breuil).



Réservation obligatoire sur departement41.fr



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78
Directeur de publication : L. Gallard
Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier
Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne
ISSN 2496-6533